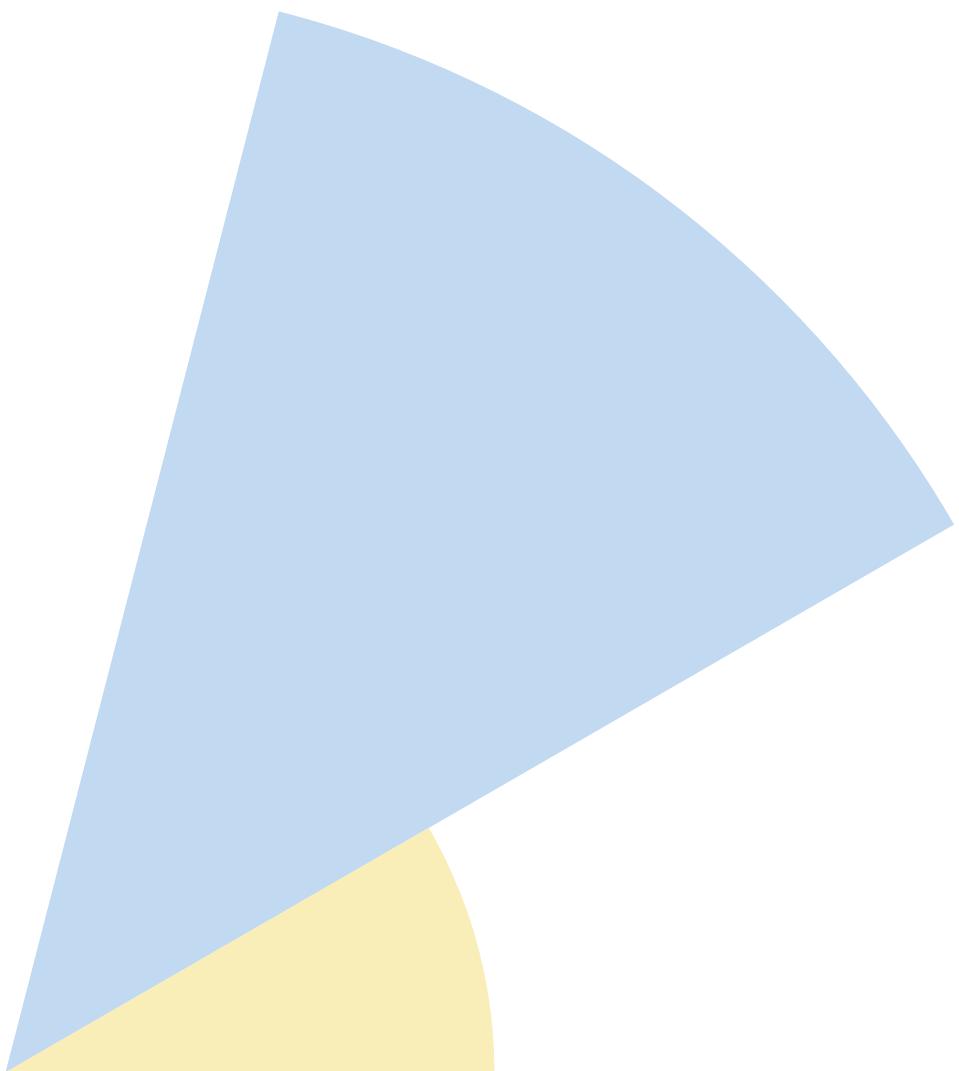


Département de l'Ain



Fiche départementale de l'Ain

En 2024, 6 200 enfants sont nés en France d'une mère domiciliée dans l'Ain, cinquième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a augmenté dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a fortement baissé dans l'Ain du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces trois départements, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

L'Ain est le cinquième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 6 200 bébés sont nés en France d'une mère domiciliée dans le département de l'Ain, le plaçant au cinquième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière le Rhône (21 500) et la Haute-Savoie (8 900). Le nombre de naissances dépend fortement de celui des femmes en âge de procréer. Dans l'Ain, ces dernières représentent 8,2 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le cinquième plus gros effectif ▶ figure 1. Le Rhône et la Haute-Savoie en constituent respectivement le premier et le troisième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF). En 2024, il s'établit à 1,58 enfant par femme dans l'Ain, juste en dessous de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au huitième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins fort (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans l'Ain est proche de celui du Rhône (1,57) et de la Haute-Savoie (1,59).

En 2024, dans l'Ain, on dénombre 9,0 naissances pour 1 000 habitants, un taux de natalité inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 %) mais aussi du Rhône (11,1 %) et de la Haute-Savoie (10,3 %).

Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 14,8 %, moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans l'Ain, le nombre de naissances est supérieur de 22,6 % à celui de 1975, alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ▶ figure 2. Depuis 2010, il a toutefois chuté (-14,8 %), mais moins qu'en

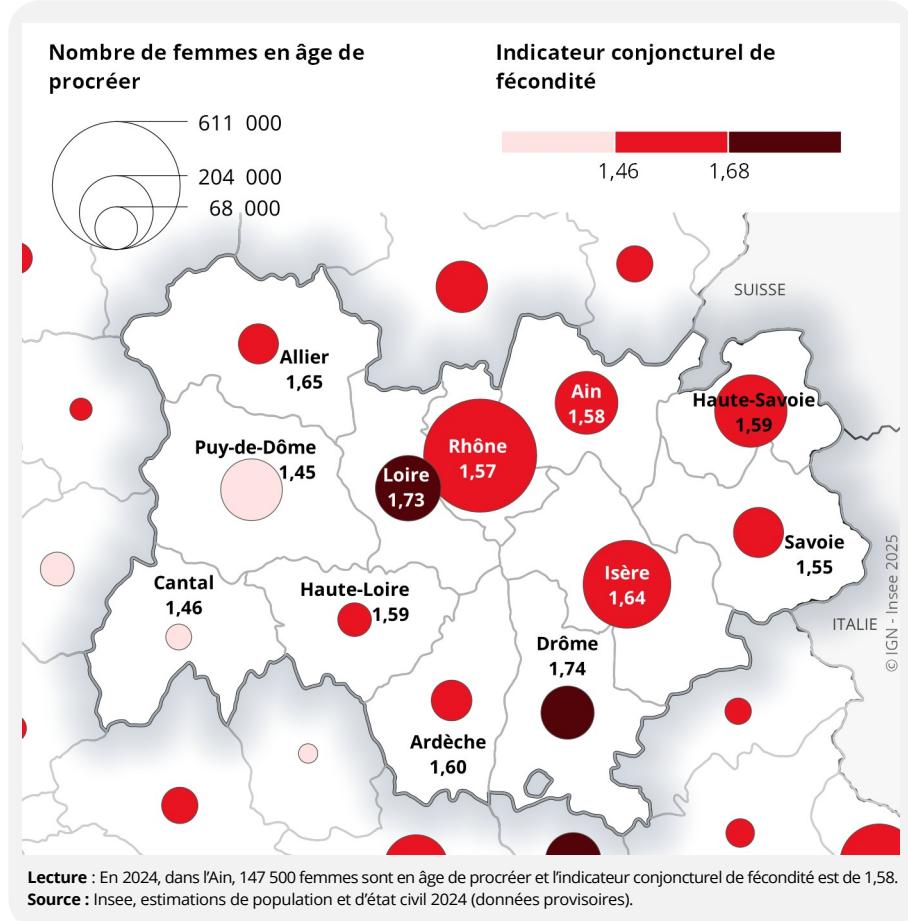
Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans le Rhône et en Haute-Savoie, les naissances ont baissé respectivement de 17,2 % et 6,5 %. En 2024, dans l'Ain, le nombre de naissances diminue de 2,0 % par rapport à 2023. Ce repli est plus fort qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais bien moindre que celui entre 2022 et 2023 (-8,0 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de

l'économie locale

Un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage explique cette moindre baisse

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans l'Ain suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024

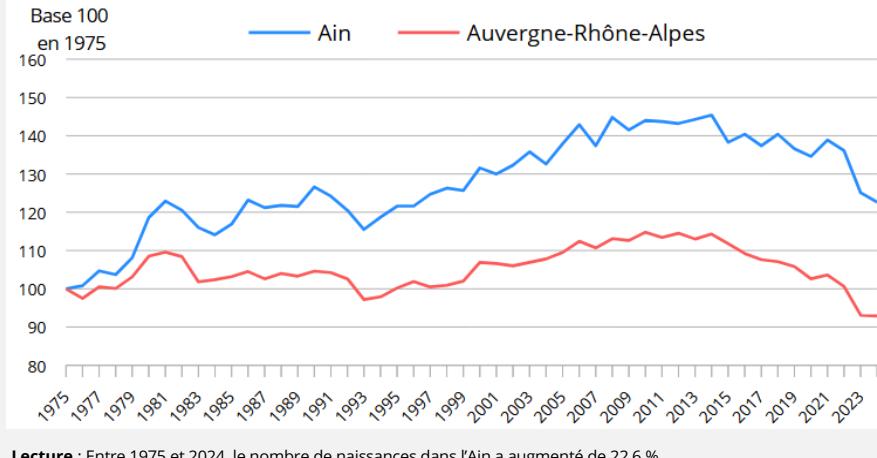


► **figure 3.** Légèrement supérieur à l'ICF régional jusqu'en 2008, il en est depuis très proche. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2008, à 2,06 enfants par femme, niveau au dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,58 en 2024, un niveau en baisse par rapport à 2023 (1,62), et nettement inférieur à celui de 1975 (1,88). L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 5,7 % dans l'Ain (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant davantage la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, dans le Rhône et la Haute-Savoie, il s'est accru respectivement de 8,4 % et 9,5 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé plus fortement dans l'Ain qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (67,0 % contre 21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut.

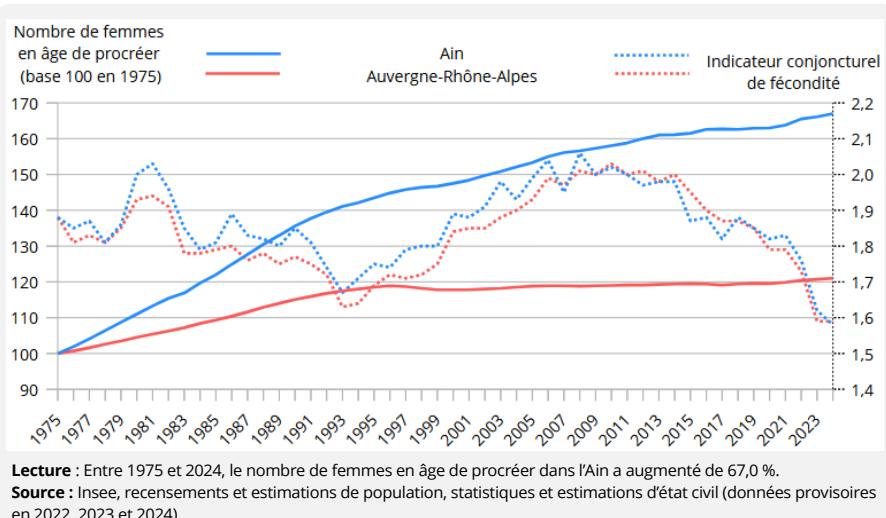
Les jeunes femmes font moins d'enfants

Dans l'Ain, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2008 et 2024 s'explique par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans ► **figure 4.** Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Ain comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 28 ans en 2008 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,9, 17,5 et 12,6 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants plus tôt dans l'Ain qu'en Auvergne-Rhône-Alpes globalement, leurs taux de fécondité sont plus élevés entre 23 ans et 30 ans, et plus faibles entre 31 ans et 40 ans. ●

► 2. Évolution du nombre de naissances dans l'Ain et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



► 4. Taux de fécondité par âge dans l'Ain en 1975, 2008 et 2024

